

<https://www.snetap-fsu.fr/Puis-je-occuper-une-autre-fonction-dans-l-EPL-9239.html>



Puis-je occuper une autre fonction dans l'EPL ?

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - AED -



Questions
réponses

Date de mise en ligne : lundi 20 octobre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Puis-je occuper une autre fonction dans l'EPL ?

Il n'est pas possible d'avoir deux contrats avec le même employeur.

Cependant, il est possible d'avoir un contrat avec une mission principale (exemple [AESH](#)) avec un avenant qui précise (sur le même contrat) que vous exercez des missions d'AED.